

208C0392
FR0000036634-FS148

26 février 2008

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ALDETA

(Eurolist)

Par courrier du 26 février 2008, Monsieur Eric Sitruk a déclaré avoir franchi en baisse, le 21 février 2008, indirectement par l'intermédiaire des sociétés Fashion Bel Air SA et Euro Pierre Expansion SARL qu'il contrôle, les seuils de 2/3 des droits de vote et les seuils de 50%, 1/3, 25%, 20%, 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société ALDETA, et ne plus détenir aucun titre ALDETA.

Ce franchissement de seuils résulte de la cession hors marché de 662 134 actions ALDETA au profit de la Société Immobilière Haussmann Mogador Provence (cf. D&I 208C0388 du 26 février 2008).
